



Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier
Joint Forum of Financial Market Regulators

POUR PUBLICATION LE 15 JUIN 2007

**LES AUTORITÉS DE RÉGLEMENTATION
CANADIENNES PUBLIENT UN CADRE POUR L'INFORMATION
À FOURNIR AU MOMENT DE LA SOUSCRIPTION DES FONDS**

Le 15 juin 2007 (TORONTO) – Les autorités de réglementation canadiennes franchissent aujourd'hui une étape importante de la mise en œuvre de leurs propositions visant à fournir aux investisseurs de l'information de meilleure qualité au moment de la souscription.

En effet, le Forum conjoint publie pour consultation le « Cadre proposé 81-406, Information au moment de la souscription des organismes de placement collectif et des fonds distincts ». Le document de deux pages intitulé « Aperçu du fonds », qui renferme de l'information essentielle, comme le rendement, le risque et les coûts, est un élément clé du cadre proposé. L'information sera présentée aux investisseurs au moment où ils en ont le plus besoin, c'est-à-dire avant de prendre la décision de souscrire des titres d'un fonds.

On peut consulter le cadre proposé ainsi que le sommaire du contexte de son élaboration sur le site Web du CCRRA (www.ccir-ccrra.org), des ACVM (www.csa-acvm.ca) ou du Forum conjoint (www.jointforum.ca). Le Forum conjoint invite tous les intéressés à prendre connaissance du cadre proposé et à transmettre leurs commentaires au Bureau de projet du Forum conjoint à l'adresse ci-dessous avant le 15 octobre 2007.

Bureau de projet du Forum conjoint
Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier
5160 Yonge St.
Box 85, 17th Floor
North York (Ontario)
M2N 6L9
jointforum@fscs.gov.on.ca

Le Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier (le « Forum conjoint ») est composé de représentants de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR), du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Il a pour objectif d'améliorer le système de réglementation des services financiers en permanence au moyen d'une plus grande harmonisation, de la simplification et d'une meilleure coordination des activités de réglementation.

Personnes-ressources :

Frédéric Alberro
Autorité des marchés financiers
514-940-2176
frederic.alberro@lautorite.qc.ca

Rowena McDougall
Commission des services financiers de l'Ontario
416-590-7176
rmcdouga@fSCO.gov.on.ca

Laurie Gillett
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-595-8913
lgillett@osc.gov.on.ca